



PRÉSENTÉ PAR

DU 26 AU 28 SEPTEMBRE



# PRIX JEAN-MARIE-MOREAU 2019

## APPEL DE CANDIDATURES

---

Le Prix Jean-Marie-Moreau est remis à une élue ou un élu municipal dont la municipalité est membre de la FQM, en reconnaissance de son engagement envers la communauté qu'elle ou qu'il représente, de même que de son leadership et de son dynamisme.

Le Prix est décerné en l'honneur de M. Jean-Marie Moreau, président de l'Union des conseils de comté du Québec (UCCQ), de 1970 à 1983, devenue aujourd'hui la Fédération québécoise des municipalités (FQM). M. Moreau était un homme altruiste, persévérant, dynamique et intègre qui avait un souci constant de démocratiser et de moderniser les organisations municipales. Par son engagement exemplaire, il a contribué à la reconnaissance du rôle de l'élue municipal.

Sont admissibles les candidatures des élus-es dont la municipalité est membre de la FQM et ayant fait parvenir leur dossier de candidature par courriel ou par la poste au plus tard le lundi 5 août 2019.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES

### 1 ENGAGEMENT

---

- 1.1** Engagement en tant qu'élue (mise sur pied de projets, implication dans la gestion, etc.)
- 1.2** Engagement social, économique et communautaire
- 1.3** Degré de notoriété du candidat ou de la candidate

### 2 LEADERSHIP ET DYNAMISME

---

- 2.1** Aptitude à relever des défis et à impliquer des partenaires
- 2.2** Aptitude à démontrer du dynamisme et un esprit novateur



# CONGRÈS 2019 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

PRÉSENTÉ PAR

DU 26 AU 28 SEPTEMBRE



La Mutuelle  
des municipalités  
du Québec

Vous pouvez annexer à cette mise en candidature, tous les documents que vous jugez pertinents.

## FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

# PRIX JEAN-MARIE-MOREAU 2019

### CANDIDAT / CANDIDATE

Prénom et nom  
de l'élu-e :

Nom de la  
municipalité :

Téléphone :

Prénom et nom  
de la personne  
responsable de  
la candidature :

Courriel de  
la personne  
responsable de  
la candidature :

### 1. ENGAGEMENT

#### 1.1 POSTES OCCUPÉS AU CONSEIL MUNICIPAL / À LA MRC

- \_\_\_\_\_ de : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ de : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ de : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ de : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_

#### 1.2 ENGAGEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE

- \_\_\_\_\_ de : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ de : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ de : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ de : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_

## 1. ENGAGEMENT (suite)

### 1.3 DEGRÉ DE NOTORIÉTÉ DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE

- Médias locaux (annexer les coupures de presse) :

- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

- Médias régionaux (annexer les coupures de presse) :

- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

- S'est déjà mérité des prix de reconnaissance, a reçu des lettres de félicitations ou d'appui (annexer les documents pertinents) :

- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

## 2. LEADERSHIP ET DYNAMISME

### 2.1 APTITUDE À RELEVER DES DÉFIS ET À IMPLIQUER DES PARTENAIRES

- Projet réalisé :

- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

- Nature du projet (domaine) :

- \_\_\_\_\_

- Partenaires impliqués :

- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

- Retombées du projet :

- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

## 2. LEADERSHIP ET DYNAMISME (suite)

### 2.2 APTITUDE À DÉMONTRER DU DYNAMISME ET UN ESPRIT NOVATEUR

- A su faire face à une situation critique en apportant une solution novatrice :

---

---

---

---

---

- A su mobiliser sa communauté ou s'assurer de l'appui de la population autour de la mise en œuvre de sa solution :

---

---

---

---

---

PRIX

# JEAN-MARIE-MOREAU

Faites parvenir votre formulaire de mise en candidature :

**PAR COURRIEL :**

communications@fqm.ca

**PAR LA POSTE :**

Fédération québécoise des municipalités  
a/s Stéphanie Roy, technicienne aux publications  
1134, Grande Allée Ouest, bureau RC 01  
Québec (Québec) G1S 1E5



**Date limite de réception des candidatures : le lundi 5 août 2019 (le sceau de la poste en faisant foi).**